PARLEMENT DE WALLONIE

COMMISSION DE L'EMPLOI, DE L'ACTION SOCIALE ET DE LA SANTÉ

BULLETIN DES TRAVAUX

Date :	mercredi 15 juillet 2020	Heure :	9h33
Lieu :	Parlement de Wallonie, Bâtiment Saint-Gilles, rue Notre Dame à Namur – Salle 5		

La Commission de l'emploi, de l'action sociale et de la santé s'est réunie sous la présidence de Monsieur Legasse, Président.

1 ORGANISATION DES TRAVAUX

2 AUDITIONS

3 PROJETS ET PROPOSITIONS

Proposition de décret modifiant l'article 47/15 du Code wallon de l'Action sociale et de la Santé et insérant un article 47/15*bis* en vue de prendre des mesures relatives à la crise sanitaire liée à la Covid-19, déposée par Madame Roberty, Messieurs Wahl, Hazée, Frédéric, Madame Galant et Monsieur Heyvaert (Doc. 239 (2019-2020) N° 1)

Désignation d'un Rapporteur : à l'unanimité des membres, Madame Laffut a été désignée en qualité de Rapporteuse.

Après avoir entendu un exposé d'un des auteurs de la proposition de décret, Madame Roberty, la Commission a procédé à la discussion générale.

Votes

Articles 1er à 5

Les articles 1er à 5 ont été adoptés à l'unanimité des membres.

Vote sur l'ensemble

A l'unanimité des membres, la Commission de l'emploi, de l'action sociale et de la santé recommande l'adoption de la proposition de décret par l'assemblée plénière.

Rapport

A l'unanimité des membres, il a été décidé de faire confiance au Président et à la Rapporteuse pour l'élaboration du rapport.

PARTICIPATION AUX TRAVAUX

Présents

M. Dimitri LEGASSE, Mme Sabine ROBERTY, M. Mourad SAHLI
Mme Véronique DURENNE, Mme Anne LAFFUT, Mme Rachel SOBRY
M. Stéphane HAZEE (Art.47.4), M. Laurent HEYVAERT
Mme Alice BERNARD (Art.47.4)
Mme Mathilde VANDORPE

Assiste(nt) à la réunion

M. François DESQUESNES, Mme Alda GREOLI, M. Laurent LEONARD (Art.47.3), M. Jean-Paul WAHL
Mme Christie MORREALE, Ministre de l'Emploi, de la Formation, de la Santé, de l'Action sociale, de l'Egalité des chances et des Droits des femmes

Date de la prochaine réunion : à déterminer ultérieurement.

La réunion s'est clôturée à 11h46.